



Nous certifions que

Parc régional des Chutes du Calvaire

est MEMBRE ACCRÉDITÉ de l'Association des parcs régionaux du Québec pour l'année 2026.

En plus de détenir obligatoirement une assurance en responsabilité civile, cet organisme s'engage à répondre aux normes de l'accréditation Parq et à respecter les règlements généraux de l'association.



Stéphane Michaud,
Président de l'Association des parcs régionaux du Québec